

Cette conférence est organisée par le Laboratoire de sociologie juridique et le Centre de Recherche sur la Justice.

Il s'agit, à partir de deux questions particulièrement à l'honneur cet été (les rodéos urbains et l'organisation d'un karting à Fresnes), d'interroger l'usage du droit pénal par la société contemporaine.

A quoi sert l'incrimination de ce que les médias et les politiques nomment parfois les rodéos « sauvages » ? Pour quelles raisons l'organisation d'une épreuve de karting à Fresnes a-t-elle suscité une vive polémique ? Quelles sont les représentations et attentes des citoyens s'agissant des sanctions pénales, et notamment des peines privatives de liberté ?

La journée entend être un moment de réflexion ouverte, croisant les regards d'universitaires venant d'horizons variés (sociologue, philosophe, pénaliste, publiciste), et de professionnels de la justice et du monde carcéral (ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté, magistrat, médecin, administration pénitentiaire).

Direction scientifique : Marie-Sophie Baud, Dominique Fenouillet, Raphaëlle Théry

Organisation administrative : Nathalie Ceriani

Renseignements pratiques :

Lieu : 12, Place du Panthéon, 75005 PARIS

Salle des Conseils – 2^{ème} étage

RER : Luxembourg

Parking public : Soufflot

Inscription auprès de Nathalie CERIANI : nathalie.ceriani@u-paris2.fr



Laboratoire
de sociologie
juridique



Laboratoire de sociologie juridique & Centre de Recherche sur la Justice

« Les usages sociaux du droit »
Rodéos urbains et karting en prison
Regards croisés sur l'actualité pénale

Lundi 9 janvier 2023

9h à 18h30

12, Place du Panthéon, 75005 PARIS
Salle des Conseils 2^{ème} étage

La matinée

9h15 – Accueil, par **Dominique Fenouillet**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas

9h30 – 10h Comment se façonne l'esprit punitif ? par **Patrick Morvan**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas

10h -10h30 Regards philosophiques et comparatistes, par **Marie-Sophie Baud**, maître de conférences de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas et par **Raphaëlle Théry**, maître de conférences de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas

10 h 30-11 h Pause

11h -12h30 Les rodéos urbains : à quoi sert la loi ?

Table ronde sous la présidence de Raphaëlle Théry, maître de conférences de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas, avec :

- **Olivier Cahn**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Cergy Paris Université, CESDIP
- **Pascale Gonod**, professeur de droit public, Université Paris I
- **Fabien Jobard**, directeur de recherches au CNRS, CESDIP

Déjeuner libre

L'après-midi

14h30 – Kohlantess à Fresnes : la vie en prison, mythes et réalités

Table ronde sous la présidence de Marie-Sophie Baud, maître de conférences de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas, avec :

- **Evelyne Bonis**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Bordeaux
- **Corentin Bourdeaux**, interne en psychiatrie
- **Jean-Marie Delarue**, conseiller d'Etat, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté
- **Pascale Gonod**, professeur de droit public, Université Paris I
- **Laurent Ridel**, directeur de l'Administration pénitentiaire
- **Mathilde Valin**, vice-présidente chargée de l'application des peines au Tribunal judiciaire de Paris

18h – Propos conclusifs, par **Philippe Conte**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas